

**Proposition du Conseil administratif du 27 janvier 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 299 000 francs destiné aux installations de sécurité anti-intrusion, détection incendie, éclairage de secours, voies d'évacuation, sonorisation d'évacuation et mise en passe pour divers bâtiments propriété de la Ville de Genève.**

Mesdames et Messieurs les conseillers,

### **Préambule**

Le Service des bâtiments a pour mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les bâtiments propriété de la Ville de Genève. Ces installations de haute technicité ont des durées de vie limitées et doivent par ailleurs suivre les niveaux d'innovation nécessaires à les rendre crédibles.

La présente demande de crédit vise à mettre à jour un certain nombre d'installations, à compléter d'autres équipements ou à créer des systèmes dans des lieux qui, par leurs nouvelles affectations, en présentent le besoin.

### **Exposé des motifs**

Les bâtiments de la Ville ont fait l'objet d'analyses étendues afin de cerner au plus près les lacunes, vieillissements ou manques en terme de sécurité.

Il s'avère absolument indispensable que certaines installations soient modifiées et/ou complétées, et que certains bâtiments dépourvus d'installations de protection soient protégés.

Ces compléments et nouvelles installations permettront, lors de leur mise en service, de réaliser une économie de l'ordre de 140 000 francs par année sur les frais de surveillance humaine pour les bâtiments concernés (essentiellement les bâtiments 116-118-120, rue de Lausanne et 6, rue des Terreaux-du-Temple).

#### *1. Installations nouvelles*

Les bâtiments concernés présentent des dangers et des risques permanents de sinistres.

#### *2. Remplacements partiels*

Le vieillissement général des installations (20 à 25 ans, voire plus), ainsi que les concepts de sécurité inadaptés aux situations actuelles entraînent nombre de

fausses alarmes nécessitant le déplacement de divers services d'intervention (police, Service d'incendie et de secours, etc.), d'où un accroissement considérable des coûts d'exploitation.

### *3. Améliorations et compléments d'installations existantes*

Il s'agit principalement d'installations incomplètes, notamment en ce qui concerne la détection incendie, l'anti-intrusion et la sonorisation d'évacuation.

### *4. Remplacement d'installations existantes*

Il s'agit principalement du remplacement des installations de recherche de personnes et du remplacement des transmetteurs d'alarmes TUS.

## **Obligations légales et de sécurité**

Les instances compétentes dans ce domaine ont été mises en place dans notre pays, et plus particulièrement dans notre canton, cela afin d'établir des lois, réglementations et directives sur la sécurité des biens et des personnes, de l'homologation des centrales, du matériel et du respect de leurs applications.

Nous pouvons citer par exemple l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI, sécurité civile).

## **Caractéristiques de l'ouvrage**

Les centrales d'alarmes anti-intrusion et incendie font l'objet de concepts de sécurité propre à chaque bâtiment.

### *Description d'une centrale*

L'ensemble des dispositifs de détections d'alarmes, d'alarmes anti-intrusion, d'alarmes incendie et de contrôles est raccordé sur une centrale d'alarmes à microprocesseurs et à technologie d'adressage individuel.

Cette centrale peut être commandée localement ou à distance, de manière globale ou individuelle à partir de:

- la commande et la signalisation générale situées directement sur la centrale bloquée par un code d'accès;
- la platine de commande utilisée par le Service d'incendie et de secours ou par les personnes responsables des manipulations du système d'alarmes.

L'ensemble des fonctions hiérarchiques sera rendu opérationnel à travers les priorités du concept et des codes d'accès des divers bâtiments à protéger.

## Descriptif des travaux

### 1. Installations nouvelles

1.1 Salle communale des Asters - rue de la Servette 100	25 000
Exécution d'une nouvelle mise en passe	20 000
Adaptation des serrures	5 000
1.2 SEVE - rue de Lausanne 116-118-120	185 000
Exécution d'une détection incendie	70 000
Tirage de lignes et installations électriques pour l'incendie	110 000
Percements, rhabillages, peintures, retouches	5 000
1.3 Voirie des Vernets, ateliers-garage - rue François-Dussaud 10	268 000
Exécution d'une installation sprinkler	225 000
Centrale pour moyen d'alarmes et les «water-flow»	20 000
Tirage de lignes et installations pour la centrale d'alarmes et les "water-flow"	20 000
Percements, rhabillages, peintures et retouches	3 000

### 2. Remplacements partiels

2.1 Conservatoire et Jardin botaniques, Bot II-III - chemin de l'Impératrice 1	153 000
Remplacement de l'installation de détection anti-intrusion (1991)	85 000
Retirage partiel de certaines lignes pour l'anti-intrusion	45 000
Retouches, peintures, rhabillages	5 000
Garde de préservation anti-intrusion 24h/24h durant les travaux	18 000
2.2 Cour Saint-Pierre 2	49 000
Remplacement de l'installation de détection incendie (1989)	25 000
Retirage partiel de certaines lignes pour la détection incendie	15 000
Retouches, peintures, rhabillages	2 000
Garde de préservation feu	7 000
2.3 Abri des biens culturels - rue Le-Corbusier 2	68 000
Remplacement de l'installation de détection incendie (1989)	38 000
Retirage partiel de certaines lignes pour la détection incendie	17 000
Retouches, peintures, rhabillages	3 000
Garde de préservation feu durant les travaux	10 000
2.4 Salle du Faubourg - rue des Terreaux-du-Temple 6-8	85 000
Remplacement de la mise en passe	40 000
Adaptation des serrures	15 000
Remplacement de diverses portes par des portes EI30	30 000
2.5 Hôtel-de-Ville 5	107 000
Remplacement de la centrale de détection incendie (1980)	55 000
Retirage partiel de certaines lignes pour la détection incendie	40 000

Retouches, peintures, rhabillages	5 000
Garde de préservation feu (si nécessaire)	7 000

### 3. Améliorations et compléments d'installations existantes

3.1 Bibliothèque-discothèque des Minoteries - rue des Minoteries 3	55 000
Complément pour la détection anti-intrusion	28 000
Tirage des lignes et des installations électriques pour l'anti-intrusion	25 000
Percements, rhabillages, peintures et retouches	2 000
3.2 Discothèque Vieusseux - Cité Vieusseux 2	33 000
Complément pour la détection anti-intrusion	18 000
Tirage de lignes et installations électriques pour l'anti-intrusion	12 000
Percements, rhabillages, peintures et retouches	3 000
3.3 Abri des biens culturels - rue Le-Corbusier 2	116 000
Complément pour la détection anti-intrusion (sismique)	65 000
Tirage de lignes et installations électriques pour l'anti-intrusion	48 000
Percements, rhabillages, peintures et retouches	3 000

### 4. Remplacement d'installations existantes

4.1 Recherches de personnes	230 000
-----------------------------	---------

Remplacement des systèmes actuels par des systèmes de transmissions numériques qui envoient directement un message SMS d'alarmes sur les téléphones portables.

Les bâtiments suivants sont concernés:

Salle de l'Alhambra	rue de la Rôtisserie 10
Casino-Théâtre	rue de Carouge 42
Centre sportif de la Queue-d'Arve	rue François-Dussaud 12
Centre sportif du Bout-du-Monde	route de Vessy 29-31
Centre sportif du Bois-des-Frères	chemin de l'Écu 22
Musée Ariana	avenue de la Paix 10
Maison des arts du Grütli	rue du Général-Dufour 16
Saint-Gervais Genève	rue du Temple 5
Cimetière et crématoire de St-Georges	chemin de la Bâtie 13
Salle du Palladium	rue du Stand 3 bis
Salle du Faubourg	rue des Terreaux-du-Temple 6
Salle des Asters	rue de la Servette 100
Salle du Môle	rue du Môle 21
Salle des Eaux-Vives	rue des Eaux-Vives 82-84
Salle de Plainpalais	rue de Carouge 52
Parking Louis-Favre 41	rue Louis-Favre 41
Parking Louis-Favre 12	rue Louis-Favre 12
Parking du Seujet	quai du Seujet 8
Parking des Grottes - Fort-Barreau	rue Fendt 9-11 / rue Fort-Barreau 19
Parking des Minoteries	rue des Minoteries 1-3-5-7

Parking de Montchoisy	rue de Montchoisy 46	
Théâtre Am Stram Gram	route de Frontenex 56	
Théâtre de Poche	rue du Cheval-Blanc 7	184 000

Tirage des lignes des câbles de l'installation électrique courant faible pour ces systèmes 46 000

4.2 Remplacement de 117 transmetteurs d'alarmes (TUS) 216 216

Swisscom a pris la décision de moderniser la technologie de ses centraux téléphoniques dans toute la Suisse. De ce fait, Swisscom ne sera plus en mesure d'assurer le service «Security Pac» de connexion des transmetteurs d'alarmes reliés aux postes de commande de la police, des pompiers et des centrales d'alarmes des polices privées. Ces connexions analogiques vieilles de vingt ans faisaient appel à la technologie du réseau Infranet-TUS Alarmnet pour les transmetteurs I-TNA et I-TNA +.

Cela signifie que les appareils de transmissions d'alarmes de type TNA ainsi que leurs technologies analogiques de support de réseau doivent être remplacés avant le 31 décembre 2012 par les solutions numériques répondant aux besoins actuels.

En ce qui concerne la Ville de Genève, la Direction des systèmes d'information et de communication a décidé le 27 avril 2009 que les transmetteurs d'alarmes seront des IP LINK 2 GSM raccordés sur le réseau IP numérique de la Ville de Genève.

4.3 Parking des Minoteries - rue des Minoteries 1-3-5-7 177 000

Remplacement complet de l'installation de détection incendie (1980) par une installation d'extinction sprinkler	120 000
Centrale pour moyen d'alarmes et des «water-flow»	25 000
Tirage des lignes et installation pour la centrale d'alarmes et des «water-flow»	20 000
Percements, rhabillages, peintures, retouches	5 000
Garde de préservation feu (si nécessaire)	7 000

4.4 Parking L.-Favre / Servette (Ilot 10) - rue L.-Favre 12-14 192 000

Remplacement complet de l'installation de détection incendie (1986) par une installation d'extinction sprinkler	135 000
Centrale pour moyen d'alarmes et des «water-flow»	25 000
Tirage des lignes et installation pour la centrale d'alarmes et des «water-flow»	20 000
Percements, rhabillages, peintures, retouches	5 000
Garde de préservation feu (si nécessaire)	7 000

## Programme et surfaces

Les surfaces existantes ne sont pas affectées par ces travaux de modernisation des installations de sécurité.

## Estimation des coûts selon code CFE

2	Bâtiments	1 959 216
	TVA 8%	<u>156 737</u>
	Coût total de la construction TTC	2 115 953
Frais administratifs et financiers		
	Prestation du personnel pour les investissements (5% du coût total de la construction TTC)	105 798
	Intérêts intercalaires	
	$\frac{2\,221\,751 \times 24 \times 3,5}{2 \times 12 \times 100}$	<u>77 761</u>
	Coût général de la construction TTC	2 299 512
	Total du crédit demandé	<u>2 299 000</u>

## Validité des coûts

Les prix indiqués dans le chapitre «Estimation des coûts» sont ceux du mois de septembre 2009 et ne comprennent aucune variation.

## Autorisation de construire

Ce projet de modernisation ne nécessite pas de requête en autorisation de construire.

## Délais

Le délai référendaire écoulé, les travaux pourront démarrer quatre mois après le vote du Conseil municipal et dureront vingt mois. La date de mise en exploitation sera progressive en fonction des sites.

## Référence au 5<sup>e</sup> plan financier d'investissement

Cet objet est prévu sous le numéro 112.013.06 du 5<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2010-2021 pour un montant de 2 500 000 francs.

## Budget prévisionnel d'exploitation et charge financière

Charge financière annuelle sur 2 299 000 francs comprenant les intérêts au taux de 3% et l'amortissement au moyen de 10 annuités 269 510

## **Gestion financière, maîtrise de l'ouvrage et maîtrise de l'œuvre**

Le service gestionnaire du crédit de construction est le Service des bâtiments.

Les services bénéficiaires sont les suivants:

- la Gérance immobilière municipale pour 1 270 375 francs;
- le Service logistique et manifestations pour 318 816 francs;
- le Service des écoles et institutions pour l'enfance pour 218 079 francs;
- les Conservatoire et Jardin botaniques pour 183 872 francs;
- le Service culturel pour 56 888 francs;
- le Service technique et administratif pour 52 551 francs;
- le Service des sports pour 48 214 francs;
- les bibliothèques municipales pour 40 892 francs;
- le Service des pompes funèbres et cimetières pour 20 408 francs;
- le Musée d'art et d'histoire pour 19 516 francs;
- la Délégation à la petite enfance pour 10 842 francs;
- la Bibliothèque de Genève pour 8674 francs;
- le Service social pour 8674 francs;
- le Grand Théâtre pour 6505 francs;
- le Musée d'ethnographie pour 6505 francs;
- le Muséum d'histoire naturelle pour 4337 francs;
- le Service d'incendie et de secours pour 4337 francs;
- l'Administration centrale pour 4337 francs;
- la Délégation à la jeunesse pour 4337 francs;
- le département des finances et du logement pour 4337 francs;
- l'Office de l'état civil pour 2168 francs;
- le Service des bâtiments pour 2168 francs;
- le Service de la sécurité et de l'espace publics pour 2168 francs.

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté suivant:

### *PROJET D'ARRÊTÉ*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 2 299 000 francs destiné à la sécurité anti-intrusion, incendie, éclairage de secours, voies d'évacuation, sonorisation d'évacuation et mise en passe pour divers bâtiments propriété de la Ville de Genève.

*Art. 2.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 2 299 000 francs.

*Art. 3.* – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif et financier, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2012 à 2021.